

Gérard Soirée et Michel Collot remportent le concours photos du Phare de Liège. Gilles Foret, à l'initiative du projet de phare au Mémorial Interallié, escompte des autorisations définitives pour illuminer le paysage nocturne liégeois.



« Lancement et concours photos réussis ! Une inauguration sans fausse note », se réjouit Gilles Foret, président de l'association « Le Phare de Liège ». Le lundi 4 août à 22h30, en clôture de la journée des commémorations du Centenaire du début de la Guerre 14-18, se tenait l'inauguration officielle du Phare de Liège. « A cette occasion, rappelle Gilles Foret, l'ensemble des forces

Cette phase, en plus de veiller à limiter les nuisances éventuelles du dispositif, a permis de mesurer la popularité du projet. Via les réseaux sociaux et les nombreux messages de soutien reçus mais aussi au travers d'un concours photos dont l'objectif était de prendre, dans la nuit du 9 au 10 août, le plus beau cliché du Phare de Liège. Pour rendre ce

vives liégeoises ainsi que sponsors privés et souscripteurs citoyens du projet se sont retrouvés sur le site du Mémorial Interallié de Cointe pour admirer le feu d'artifice et assister à l'allumage officiel du Phare. Le faisceau a illuminé la Cité ardente durant 10 soirées jusqu'au 15 août (...)



concours dynamique, le faisceau a été immobilisé 10 minutes face à chacune des 16 meurtrières qui découpent la salle circulaire au sommet du Monument où se trouve le Phare ». Le concours photos, avec 19 participants en compétition, était organisé en collaboration avec la page Facebook des « Amoureux de Liège » (18.000 fans) : certains clichés ont suscité plus de 80.000 clics et plus de 10.000 notifications. Les photos sont à découvrir sur les deux pages

Facebook du « Phare de Liège » et des « Amoureux de Liège ». Du 13 au 28 août, 5568 votes ont été enregistrés. Le prix du public a été attribué à Gérard Soirée (Lionswood photography), et Michel Collot a emporté le prix du jury (Gilles Foret et Michaël di Berardino). Gilles Foret conclut, avec enthousiasme : « Il ne reste plus qu'à obtenir les autorisations définitives pour que ce projet fasse partie du paysage nocturne des Liégeois et des Liégeoises ». ♦T.B.